

Nantes, le 8 février 2017

## LANCEMENT DU FONDS DE DOTATION : ANIMER ET FINANCER **Arbre aux hérons : le partenariat se concrétise**

Face à la Loire, dans le nouveau cœur métropolitain qui se dessine, et situé dans le Bas-Chantenay, un jardin extraordinaire de plus de 3 hectares accueillera un projet unique et singulier : l'Arbre aux hérons. Poursuivant l'histoire de l'imaginaire de Nantes, l'Arbre aux hérons sera une nouvelle vitrine du savoir-faire nantais et un levier d'attractivité à l'international. Pour initier et développer ce grand projet d'attractivité et de développement territorial et touristique, Nantes Métropole s'associe aux acteurs économiques et aux entreprises pour co-crée un « collectif Arbre aux hérons » sous la forme juridique d'un fonds de dotation qui fait l'objet d'une délibération en Conseil métropolitain le 10 février prochain. Son objectif : animer le collectif et financer le projet.

Le coût prévisionnel du projet de l'Arbre aux hérons est estimé à 35 M€ et repose sur un objectif de cofinancement assuré pour 1/3 par Nantes Métropole, 1/3 par des partenaires privés (entreprises, particuliers, collectifs...) et 1/3 par d'autres sources parmi lesquelles des partenaires publics.

Un fonds de dotation « Arbre aux Hérons », destiné à mobiliser et impliquer concrètement les acteurs du territoire est lancé aujourd'hui autour des premiers membres fondateurs : la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire, soutenu par le MEDEF 44, le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique, la Jeune Chambre Économique de Nantes métropole sud-Loire, Le Relais Atlantique (associant ainsi l'économie sociale et solidaire) et Nantes Métropole.

Le fonds « Arbre aux hérons » permettra :

- de fédérer ce projet avec les acteurs du territoire
- d'animer le collectif d'entreprises, donateurs et acteurs du projet, et de mobiliser les savoir-faire et technologies du territoire,
- recueillir et centraliser les fonds privés des entreprises et des particuliers désireux de participer au financement de l'Arbre aux hérons.



Ce collectif va permettre de faire de l'Arbre aux hérons un démonstrateur du territoire, au service de son rayonnement, en faisant appel aux savoir faire des acteurs culturels, de la recherche, du monde économique. Le fonds de dotation constituera le comité de pilotage de ce projet, notamment pour la valorisation, la conception et la mise en œuvre de la stratégie de recherche de fonds privés, la collecte des dons et l'animation du collectif d'entreprises, donateurs, et des acteurs du projet réunis autour d'un grand projet d'attractivité du territoire.

La gouvernance du fonds sera assurée par un conseil d'administration constitué des membres fondateurs, dont 4 représentants de Nantes Métropole, et a vocation à être complété par des futurs partenaires donateurs qui souhaiteraient y participer. Il devrait être présidé par un(e) entrepreneur(e).

*« Cela est nouveau, cette rencontre entre un projet urbain, un projet artistique et un défi technologique. Et sur cette dernière dimension, nous avons souhaité mobiliser le savoir-faire et la capacité d'innovation des entreprises et des réseaux du manufacturing nantais (IRT, EMC2, Neopolia, École de Design, Université et écoles d'ingénieurs...). Cela illustre le partenariat fort entre collectivité publique et acteurs privés, qui irrigue l'ensemble de notre action pour le développement économique, »* ont conclu les élus et chefs d'entreprises\* présents sur place.

## Chiffres clés :

- 1 offre touristique plus grande
- 1 nuit supplémentaire dans la métropole pour les visiteurs avec des retombées économiques pour le territoire

## Nombre de visiteurs des Machines :

- 200 000 en 2007
- 650 000 en 2016 (dont 400 000 hors 44)
- Perspectives avec l'arrivée de l'arbre aux hérons : 1 000 000

## Une délibération au Conseil métropolitain du vendredi 10 février 2017

- Lancement du Fonds de dotation,
- Décision de confier les études à Nantes Métropole Aménagement, en cohérence avec celles lancées par l'aménageur pour le Bas-Chantenay, et donc les études pour le jardin dans la carrière Misery,
- les premières études représentent un montant de 4 M€ sur 2017-2018. Un financement à moitié par le privé (dont le Crédit Mutuel qui s'est engagé) est d'ores et déjà assuré. Nantes Métropole prévoit sur le budget 2017 une enveloppe de 1 M€ pour démarrer les études.

\* Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, Yann Trichard, président de la CCI Nantes Saint-Nazaire, Patrick Cheppe, Président d'Emc<sup>2</sup> et du MEDEF 44, Christian Fouchard – vice-président du Crédit Mutuel de Loire-atlantique et Centre Ouest, Emmanuel Tariot, de la JCE Nantes métropole Sud Loire, Philippe Laforge, président de EBS Le Relais Atlantique et Pierre Orefice, Directeur des Machines